



VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Publié le 27 octobre 2025

Séance ordinaire du 16 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize octobre à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le dix octobre, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Bernard CZECH, Abdelmalik SINI, Didier SZYMANEK, Lydie VALLIN, Djamel BOUTECHICHE, Brahim NOUI, Rudy CARLIER, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Corinne DESPREZ, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Philippe VERON, Franck VALEMBOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents avant donné procuration : Georges LEMAITRE à Bernard CZECH, Mathilde DESMONS à Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS à Bernard MOREL, Chantal WAGON à Christophe LOURDAUX, Séverine LASNEAU à Franck VALEMBOIS

Absent : Laurent JOVENET

Monsieur Philippe VERON a été désigné secrétaire de séance

19 - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'IPPON CLUB POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA LOCATION DE FOURGONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT A NICE DU 10 JUIN 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les associations bénéficient habituellement de prêts de véhicules municipaux lors de déplacements. Depuis les émeutes, les véhicules 9 places étaient hors d'usage.

Dans ce contexte, l'Ippon Club Aubysgeois qui s'est déplacé sur Nice pour les championnats de France de Judo a dû louer deux véhicules 9 places car la municipalité ne pouvait pas leur en fournir

Cette aide avait été apportée à l'Union Sportive Aubysgeoise, qui avait programmé un tournoi en Espagne.

Dans l'attente de la livraison de nouveaux véhicules, nous devons pallier l'absence de prêts de véhicules quand il s'agit de longs déplacements par mesure de sécurité par les associations concernées.

L'ippon club présente donc une facture de 1958.74€ pour la location de deux fourgons.

Vu l'avis favorable de la commission des sports en date du 26 juin 2025, il est demandé au Conseil municipal :

- d'émettre un avis sur le versement d'une subvention de 1958.74€ à l'Ippon club Aubysgeois,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,
- d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

(Monsieur Christophe LOURDAUX ne prend pas part au vote de cette question)

Emet un avis favorable sur le versement d'une subvention de 1958.74€ à l'Ippon club Aubyeois,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,

Accepte d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

Le Secrétaire de Séance



Philippe VERON



Pour copie conforme,
Le Maire



Bernard CZECH